

Pour diffusion immédiate  
Le 7 février 2012

## **200 détecteurs de monoxyde de carbone offerts à des familles du Yukon**

WHITEHORSE — Le gouvernement du Yukon s'est associé à la Ville de Whitehorse, la fondation Hawkins Gignac et la Food Bank Society of Whitehorse afin de sensibiliser la population au danger que représente le monoxyde de carbone (CO) et à l'importance d'avoir un détecteur dans les maisons.

« Le service de pompiers de la ville encourage tous les résidents à équiper leur maison de détecteurs de monoxyde de carbone et de fumée qui fonctionnent », a indiqué le chef des pompiers, M. Clive Sparks. « En se préparant à toute éventualité, nous protégeons à la fois nos maisons et nos familles. »

Dans le cadre de cette campagne de sensibilisation, la fondation Hawkins Gignac fait don de 200 détecteurs de monoxyde de carbone. Afin de satisfaire aux critères de la fondation, ces détecteurs seront offerts aux familles yukonnaises à faible revenu, aux personnes âgées et à d'autres personnes pouvant ne pas être en mesure d'acheter un tel appareil pour leur maison.

La Food Bank Society of Whitehorse distribuera les détecteurs et ajoutera dans les emballages qu'elle préparera des renseignements sur le danger que représente le monoxyde de carbone.

La fondation Hawkins Gignac est un organisme caritatif qui informe les gens au sujet du monoxyde de carbone et amasse des fonds afin d'acheter des détecteurs et de les distribuer aux personnes dans le besoin. La fondation a été créée par M. John Gignac à la suite de la mort tragique de sa nièce, du mari de celle-ci et de leurs deux enfants.

« Les détecteurs de monoxyde de carbone et de fumée sauvent des vies et nous espérons que les Yukonnais feront en sorte d'installer dans leur maison ces deux types d'appareils », a déclaré le commissaire aux incendies, M. Dennis Barry. « Je remercie la fondation Hawkins Gignac pour le don généreux qu'elle a fait aujourd'hui. »

Selon un sondage national récent sur la sécurité à la maison, 60 % des Canadiens n'ont pas de détecteurs de monoxyde de carbone dans leur maison. Le gouvernement du Yukon encourage tous les Yukonnais à se procurer de tels détecteurs; ceux-ci sont offerts dans les quincailleries et se vendent de 20 \$ à 60 \$. Les détecteurs devraient être remplacés au bout de cinq à sept ans.

Pour de plus amples renseignements sur le monoxyde de carbone et la fondation Hawkins Gignac, visitez le site Web : [www.endthesilence.ca](http://www.endthesilence.ca).

Un document d'information est fourni en annexe.

30

### **Renseignements :**

Cathrine Morginn  
Communications  
Services aux collectivités  
867 393 6489 [cathrine.morginn@gov.yk.ca](mailto:cathrine.morginn@gov.yk.ca)

Matthew Grant  
Communications  
Ville de Whitehorse  
867 335 1186 [matthew.grant@whitehorse.ca](mailto:matthew.grant@whitehorse.ca)

### **Document d'information**

La fondation Hawkins Gignac

La fondation Hawkins Gignac a été créée par M. John Gignac à la suite de la mort tragique de sa nièce, Laurie Hawkins, du mari de celle-ci, Richard, et de leurs deux enfants, Cassie et Jordan, par empoisonnement au monoxyde de carbone, en décembre 2008. L'organisme a but non lucratif, qui est établi en Ontario, s'est donné pour mission de renseigner les gens sur le monoxyde de carbone et d'amasser des fonds afin d'acheter des détecteurs et de les faire distribuer aux familles dans le besoin par les services des incendies.

Voici quelques recommandations sur la façon de protéger votre maison contre le monoxyde de carbone:

- Faites inspecter et nettoyer votre système de chauffage et vos conduits par un technicien autorisé avant l'arrivée de l'hiver.
- Installez, à l'extérieur des chambres à coucher, au moins un détecteur de monoxyde de carbone approuvé par l'Association canadienne de normalisation (CSA). On recommande un détecteur par niveau.
- Remplacez tout détecteur de monoxyde de carbone qui a de cinq à sept ans et installez de nouvelles piles au moins une fois par année.

Vous avez besoin d'un détecteur de monoxyde de carbone si votre maison a :

- un foyer ou un poêle à bois

- un garage ou un abri d'auto
- une chaudière au gaz ou à mazout
- une cuisinière ou un chauffe eau au gaz

Selon un sondage national récent:

- 60 % des Canadiens n'ont pas de détecteurs de monoxyde de carbone (CO)
- 15 % des personnes interrogées croient qu'un détecteur de CO peut durer indéfiniment
- 18 % des personnes interrogées croient qu'un détecteur de CO est utile seulement si une chaudière au gaz est installée
- 44 % des personnes interrogées ne font pas inspecter leur système de chauffage ou leurs autres appareils de combustion une fois par année
- 26 % des personnes interrogées ne savaient pas que les détecteurs de CO devaient être remplacés tous les cinq à sept ans

*Communiqué numéro 12-018*

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:  
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.